

# Collégialité et sérénité de retour

**CONSEIL GÉNÉRAL** Les conclusions de l'instruction préliminaire ont marqué la dernière séance du Parlement staviacois, pourtant dédiée aux budgets. Le Conseil communal réorganise ses dicastères et se fera accompagner pour remédier aux dysfonctionnements constatés.

## ESTAVAYER

Tantôt «salutaire», tantôt «salvatrice», les mots n'ont pas manqué pour qualifier l'instruction préliminaire qui portait sur le fonctionnement de l'Exécutif staviacois. Sarah Devaud, avocate spécialisée en affaires communales, a présenté mardi dernier les conclusions de son enquête, d'abord en conférence de presse, puis durant la séance du Conseil général.

La situation s'étant améliorée, le recours à une enquête administrative n'est pour l'heure pas envisagé. Il revient au Conseil communal de prendre le taureau par les cornes, en remédiant aux problèmes constatés.

## Dysfonctionnements confirmés

Pour rappel, cette instruction préliminaire a été ouverte le 21 février 2024, à la suite d'une altercation entre le syndic Eric Chassot et l'ancien conseiller communal Jean-Claude Votta. Neuf mois de procédure ont suivi. L'enquêtrice a mené 13 auditions jusqu'au printemps, desquelles ont découlé des séances de conciliation et des rencontres entre les conseillers communaux et leurs chefs de service.

Dans la continuité de son rapport intermédiaire, Sarah Devaud a confirmé que des dysfonctionnements graves ont touché le



La brume se dissipe autour du bourg staviacois. La sérénité et la collégialité semblent avoir fait son retour au sein de son Conseil communal, au sortir d'une procédure ayant duré neuf mois.

PHOTO BB

Conseil communal staviacois pendant plusieurs mois. «Il a souffert de suspicions mutuelles de violation du secret de fonction, de ruptures de collégialité, d'un manque d'efficacité dans la prise de décision, d'un manque de clarté dans la compréhension des rôles, d'un manque de préparation des dossiers et d'un manque de confiance dans le personnel communal.» Le tout a non seulement impacté l'exécutif, mais aussi le personnel de l'administration, dont plusieurs départs ont été relevés.

Chiffrée à 50 000 fr., cette instruction a réinstauré un climat

de sérénité et de collégialité au sein du Conseil communal. Conscient de la situation, ce dernier se dit prêt à apporter le changement attendu, en appliquant les recommandations formulées par Sarah Devaud. «Il veut réagir en équipe», a affirmé Eric Chassot en conférence de presse.

Les conseillers communaux ont accepté unanimement de revoir leur plan de législation et réorganiser leurs dicastères, à compter du 4 décembre. L'objectif est de stabiliser l'organisation communale en simplifiant les re-

lations avec les responsables de service. Mais il est aussi question d'alléger la charge de travail du personnel et tenir compte des représentations externes induites par les dicastères.

Parallèlement, l'exécutif va recourir à un mandataire externe pour le suivre dans ses démarches. Il revient justement à Sarah Devaud d'accompagner la commune dans la mise en œuvre des mesures d'amélioration qu'elle a elle-même proposées, au moins jusqu'au 31 décembre 2025. L'idée est de préparer une transition vers la nouvelle légis-

lature, sous une surveillance accrue de la préfecture.

## Aller de l'avant

Le rapport définitif ayant été finalisé, le Conseil communal jouit d'un outil précieux pour aller de l'avant. Il est à noter toutefois que ce document reste pour l'heure confidentiel, en raison d'une instruction pénale toujours en cours. «Nous devons faire preuve de réserve et de confidentialité, en reportant la communication in extenso du rapport», a rappelé Sarah Devaud en conférence de presse.

En l'état, les conseillers généraux ne se sont pas prononcés sur ces conclusions durant leur séance. Seuls les chefs de groupe se sont fendus d'une prise de parole collective, après avoir pris connaissance des résultats peu avant le début du Conseil général.

Ils ont donc tenu à saluer le personnel communal et rappeler à l'ordre son exécutif, par la voix d'Axel Catillaz (Le Centre): «Nous espérons que votre prise de conscience se vérifiera dans votre attitude et vos actes, jusqu'à la fin de votre mandat. Nous souhaitons que vos compétences et l'engagement du personnel communal permettront à notre commune de se tourner vers l'avenir.»

■ BENJAMIN BULLIARD

## Budget en rouge vif

Malgré des résultats et des prévisions toujours dans le rouge vif, les budgets 2025 ont reçu le feu vert des conseillers généraux, à large majorité.

L'exécutif s'est dit «satisfait» du compte de résultat présenté. Il comporte notamment un déficit de 1,86 million de fr., contre plus de 3 millions en 2024, pour un total de charges de 56,4 millions de fr. «Déçue» de ce résultat, la Cofin a toutefois relevé les efforts budgétaires consentis, mais aussi le poids des charges liées, représentant près de 26 millions de fr. Un appel à agir, au sein des associations intercommunales, a été lancé. Quant aux investissements projetés en 2025, ils s'élèvent à 18,2 millions de francs, avec un excédent de charges à 16,6 millions de fr. La rénovation du bâtiment historique du Sacré-Cœur représente 8 millions de fr. Le plan financier 2025 à 2029 révèle une évolution des finances «préoccupante», selon la Cofin. Une faible capacité d'autofinancement, croisée à une dette brute en augmentation de 74 millions en 2021 à 119 millions de fr. en 2029, l'exécutif a été appelé à mieux planifier ses investissements. BB

## Les forestiers de la Broye-Vully parés pour l'année 2025

**FORÊT** Le budget du Groupement forestier de la Broye-Vully et l'achat de deux nouveaux véhicules ont été acceptés sans discussion.

## SAINT-AUBIN

Il faisait bon vivre au château de Saint-Aubin, le 27 novembre dernier. L'édifice historique se faisait l'hôte de la dernière assemblée générale du Groupement forestier de la Broye-Vully pour l'année 2024. Finances et investissements extrabudgétaires étaient au menu des délégués communaux.

## Budget équilibré

Le budget 2025 a d'abord passé la rampe sans faire de vagues. Avec des charges avoisinant les 3 millions de fr., le prochain exercice annonce un déficit de 117 800 fr., contre les 189 700 fr. prévus l'année précédente.

En l'occurrence, d'importants investissements passés ont alourdi ce budget, présentant sans les amortissements un bénéfice de 50 500 fr. «Les amortissements sont relativement forts concernant les véhicules neufs, a rappelé Maxime Corthésy, responsable des finances au sein du Codir. Nous prenons généralement 40% du prix du véhicule à neuf, venant finalement en diminution du bénéfice initial.»

A cet égard, deux nouveaux véhicules vont renforcer la flotte du groupement. Les délégués ont



Après douze ans d'activité, Cyril Combremont (à g.) a transmis la «martèle du Vully» à son successeur Gaëtan Fässler, nouveau garde forestier.

PHOTO BB

accepté un crédit de 150 000 fr., afin de remplacer un tracteur d'aide à l'abattage. Ils ont ensuite avalisé l'achat d'un 4x4 pour garde forestier à hauteur de 50 000 fr. Ce second investissement permettrait de prévenir des dépassements dans le budget, quant aux déplacements des gardes forestiers.

## Quid du bostryche?

En marge de l'assemblée, l'état et le subventionnement de la lutte contre le bostryche ont finalement été évoqués. Si le canton de Vaud va maintenir la ligne de conduite actuelle en 2025, le voisin fribourgeois prévoit de revoir sa stratégie. «Nous souhaitons prioriser les subventions, a expliqué Dominique Schaller, chef de service des forêts et de la nature à l'Etat de Fribourg. L'idée serait plutôt de concentrer cette lutte là où l'épi-

céa est en station, soit au-dessus de 1000 mètres.»

Or, cette situation est particulière dans une région en plaine, de surcroît intercantonale. Le bostryche faisant fi des frontières cantonales, les autorités valdo-fribourgeoises devront trouver des solutions, afin d'uniformiser la lutte.

Cela fait quelques années que le parasite se plaît dans les forêts broyardes. 2024 n'a d'ailleurs pas échappé à la règle, malgré des conditions humides moins propices à sa prolifération. «Nous pensions passer entre les gouttes, ironise Pierre-Alain Crausaz, directeur du Groupement forestier de la Broye-Vully. L'insecte s'est manifesté tardivement, en juillet-août. Nous sommes arrivés par exemple à plus de 1000 m<sup>3</sup> touchés dans le Vully et près de 500 à 700 m<sup>3</sup> dans la région de Payerne.» BB

## Les travaux entrent dans leur troisième étape

**ASSEMBLÉE** Beaucoup d'eau va encore passer sous les ponts enjambant la Petite-Glâne et trois d'entre eux devront être reconstruits ou remaniés dans le cadre de la revitalisation de la rivière.

## SAINT-AUBIN

Les délégués des quatre communes membres de l'Association intercommunale pour la revitalisation de la Petite-Glâne (AIRPG) se sont réunis jeudi 28 novembre 2024, dans la salle Louis Vallier du château de Saint-Aubin. Ils ont parlé du budget et fait le point sur l'avancement du projet.

Si les conditions météorologiques difficiles n'ont jamais fait stopper le chantier, elles ont tout de même provoqué un léger retard sur le planning. «Nous allons sécuriser les secteurs en travaux entre Saint-Aubin et Vully-les-Lacs avant Noël pour reprendre le cours normal de l'activité sans doute en avril», a expliqué le directeur des travaux, Julien Devanthéry.

L'aménagement de la zone 1, située entre Vallon et Missy, sera donc la troisième étape. Elle démarrera, elle aussi, au printemps 2025. Il sera alors temps de s'occuper des trois ouvrages d'art qui enjambent la rivière. La commune de Saint-Aubin n'a enregistré aucune opposition à la mise à l'enquête de la réfection et de l'élargissement du pont AgriCo, qui devraient être réalisés au deuxième semestre 2025.



Le secteur près de Vully-les-Lacs est assaini et les digues de la Petite-Glâne sont montées. Les ensemencements et plantations se dérouleront respectivement au printemps et à l'automne prochain.

PHOTO PHC

Deux autres ponts situés à Missy et Vully-les-Lacs devront être reconstruits d'ici une année et demie. Ces deux projets sont d'ores et déjà à l'étude à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), mais devront également être examinés par les législatifs des deux communes. Le Conseil communal de Vully-les-Lacs devra d'ailleurs se prononcer dès ce mois de décembre sur une contribution d'un montant de 250 000 francs pour le pont Marais Delé situé sur son territoire.

## Budget 2025 maîtrisé

L'ordre du jour de la séance prévoyait la présentation du budget 2025. Ce dernier n'a pas apporté de mauvaise surprise par rapport aux projections 2024. Le coût total du projet se situe un peu au-delà des 21,5 millions de francs.

■ PHILIPPE CAUSSE